



Session de formation professionnelle « L'individualisation des frais de chauffage en logement collectif »

Fiche descriptive

Objectifs

Accompagner la mise en place du service permettant de répondre aux exigences réglementaires d'individualisation des frais de chauffage des logements collectifs.

Connaitre les aspects techniques de pose des appareils ainsi que les calculs de répartition.

Public

Bailleurs sociaux, syndic de copropriété, bureaux d'études et collectivités.

Intervenant

Marie-Hélène HUZE, Directeur technique adjoint ou **Julien CAILLET**, ingénieur au COSTIC [Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques].

Date, horaires et durée

Jeudi 16 février 2017.

9h30/13h00 – 14h00/17h30 (accueil des participants à partir de 9h15).

7h00 de formation effective.

Lieu

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République à Clermont Ferrand (63).
Salle des Conseils (rez-de-chaussée).

Coût par stagiaire

Structure adhérente à l'Aduhme : 150 € net de taxes

Structure non adhérente à l'Aduhme : 250 € net de taxes

Prix comprenant l'intervention du COSTIC, les frais de copie, la restauration de midi et l'attestation de formation.



Programme

- **Le contexte réglementaire**
Code de l'énergie, arrêté d'application, historique
Le seuil de consommation, les exclusions, les échéances
- **La solution par compteur d'énergie individuel**
Principe, caractéristiques des compteurs, emplacement et pose, entretien...
- **La solution par répartiteur sur les radiateurs**
Principe, matériels, transmission radio à une centrale d'immeuble, pose, entretien...
- **Coût des équipements nécessaires**
Coût d'installation et d'entretien
- **L'installation des robinets thermostatiques**
Choix et pose, désembouage préalable et précautions hydrauliques
- **Les calculs de répartition**
Calcul de la part chauffage (estimation de la part ECS)
Frais communs et frais variables, clef de répartition
Coefficients de situation
- **Présentation d'un outil de calcul des charges**
- **Les économies attendues par la répartition**
Résultats de l'étude COSTIC
- **L'accompagnement du service auprès des usagers**
Réunions de sensibilisation, remise d'un livret (résultats de l'étude sociologique de 2007)...

Documents : supports d'exposés disponibles en début de formation en version papier.

Validation

Attestation de formation.

Formulaire d'inscription

Session de formation professionnelle

**« L'individualisation des frais de chauffage
en logement collectif »**

A Clermont-Ferrand (63) – Maison de l'Habitat, jeudi 16 février 2017

Coût de la formation

Structure adhérente à l'Aduhme : 150 € net de taxes

Structure non adhérente à l'Aduhme : 250 € net de taxes

Coût forfaitaire comprenant l'intervention du COSTIC, les frais de copie, la restauration de midi et l'attestation de formation.

Acompte : 30 % à l'inscription à joindre à ce bulletin, chèque à l'ordre de l'Aduhme

Je souhaite m'inscrire à la formation, du 16 février 2017 à Clermont-Ferrand

Nom et prénom du stagiaire :

Fonction :

Collectivité / entreprise :

Adresse :

Tél : Email :

Je désire obtenir une convention de formation professionnelle. Merci d'indiquer le nom et la fonction du signataire pour votre collectivité / entreprise :

Nom et fonction du signataire :

Date :

Signature et cachet :

→ Bulletin à renvoyer avant le 23 janvier 2017 avec votre règlement à :

Aduhme 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand

L'Aduhme se réserve le droit de reporter ou annuler la formation jusqu'à 10 jours avant son début

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 83 63 04297 63 auprès du Préfet de la Région Auvergne